

Avis adopté

Séance plénière du 24 février 2026

« Lutter contre *la précarité professionnelle* par une économie plus inclusive »

Déclaration du groupe Santé et citoyenneté

Les constats de ce projet d'avis font écho à des avis de cette mandature et de la précédente non concrétisés par des politiques publiques. C'est dommage, surtout pour celles et ceux qui subissent cette précarité.

Fragmentation du marché du travail, dévalorisation du travail socialement utile, faibles rémunérations, conditions dégradées ou manque de coordination entre les acteurs concernent désormais tous les secteurs d'activités.

A ces déterminants, s'ajoutent les effets du dérèglement climatique qui ont déjà des impacts sur les conditions de travail d'un grand nombre de travailleuses et travailleurs. Le secteur de la santé n'est pas épargné, ce qui peut remettre en question, entre autres, la capacité des infirmières et infirmiers à répondre à la demande de soin mettant ainsi en péril notre système de santé.

De longue date, le Cese préconise que ces métiers du soin, particulièrement féminisés, soient reconnus et revalorisés. Ainsi, nous soutenons fortement la préconisation 11.

Les travailleuses et travailleurs en situation de handicap sont aussi victimes de la précarité professionnelle. Malgré la loi cadre de 2005, les politiques publiques d'insertion dans le champ du handicap manquent toujours de cohérence, voire sont contradictoires. Les politiques d'accès à l'emploi se heurtent à la réalité de la faible qualification des travailleurs, les quotas aux politiques antidiscriminatoires, le droit à l'inactivité aux politiques de réadaptation ou encore le travail en milieu ordinaire au travail en milieu protégé. Ces contradictions conduisent à une marginalisation structurelle de l'emploi des personnes en situation de handicap. Nous soutenons la préconisation 8.

Deux minutes c'est trop court pour s'indigner de la précarisation dans les quartiers populaires de la ville et en ruralité et soutenir la préconisation 7. Enfin nous saluons la note d'optimisme portée par la préconisation 16 relative à l'Economie sociale et solidaire.

Le Groupe Santé & Citoyenneté votera ce projet d'avis.